L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 17 MARS 1888.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LE TERRAIN HOWELL

TOUCHANT A LA

LOUISIANA COTTON MANUFACTORY,

Faisant face au MISSISSIPI et s'étendant jusqu'à la rue PELOPIDAS.

Composé de 39 ILEST subdivisés en 821 LOTS de terre situés dans le Troisième District.

Succession de Stoddart Howell.

No 21,460—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PRACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la

Bourse des Encanteurs,

Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 octobre 1887, pour compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Ilet No. 1, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 221 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Peters, 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Bienvenu, 376 pieds 1 pouce 4 lignes face à la rue Jandon, et 429 pieds 4 pouces 5 lignes sur la rue Charbonnet.

Ilet No. 2 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bienvenu et Delaronde, et 276 pieds 4 lignes face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisés en 18 lots de 1 à 18, mesurant 30 pieds 8 pouces 1 ligne chacun face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 3 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Delaronde et Chartres, et 273 pieds 8 pouces 4 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 18 lots, plus ou moins, chacun 30 pieds 5 pouces de face aux deux dernières rues sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 4 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Chartres, sur 316 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 5 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Dauphine, 319 pieds 10 pouces 2 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—8 à 14 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 3 lignes de profondeur,—1 à 7 et 15 à 19, mesurant 32 pieds chacun de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 6 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Dauphine et Bourgogne, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 3 lignes de profondeur,—8 à 14 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 7 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Bourgogne et Remparts, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 3 lignes de profondeur,—8 à 14 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 8 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bourgogne et Remparts, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 3 lignes de profondeur,—8 à 14 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 9 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Ursulines et Barracks, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 10 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Ursulines et Barracks, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots mesurant 31 pieds de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 11 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Marais et St-Claude et 237 pieds 2 pouces 6 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet—15 lots; 1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St-Claude, sur 127 pieds 3 lignes de profondeur,—8 à 15 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 12 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Ursulines et Urquhart, 343 pieds 2 pouces 6 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes sur les rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 13 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Ursulines et Villere, 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots—1 à 7 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur; 8 à 21 ayant chacun 31 pieds 6 pouces de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 14 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Claiborne et Derbigny, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots—1 à 7 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur; 8 à 21 ayant chacun 31 pieds 6 pouces de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 15 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Derbigny et Solidelle, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, 22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds 6 pouces de face aux rues Charbonnet et Jaudon, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 16 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Solidelle et Josephine, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds, plus ou moins, de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 17 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Joseph ne et Celestine sur 341 pieds 3 pouces ne 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 18 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Foy et Liberal, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 19 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Liberal et Force, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 20 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Force et Villere, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 21 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Villere et Vertu, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 22 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Vertu et Dublanc, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 23 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Dublanc et Villere, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 24 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Law et l'Avenue Florida sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon—31 lots—9 à 15 ont chacun 30 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Florida, sur 124 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 25 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à l'Avenue Florida et la rue Indépendance 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Florida sur 124 pieds 3 pouces de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 26 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Industrie sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 27 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Abondance, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 28 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Abondance et Tchoupitoulas, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 29 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Trésor et Bénéfice, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 30 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Bénéfice et Humanité, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 31 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Humanité et Plaisir, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 32 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Plaisir et Nec Plus Ultra, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 33 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Nec Plus Ultra et Patriote sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 34 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Patriote et Manuel, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 35 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 36 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Bolivar et Foy, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins 31 pieds de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 37 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Foy et Caton, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 38 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Caton et Saulin, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes, de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 39 subdivisé en 17 terrains, savoir: 1 à 8 mesurant chacun 31 pieds de façade sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur; 9 à 17 mesurant chacun 31 pieds de façade sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Le terrain 1 forme le coin des rues Solon et Jaudon. Le terrain 9 mesure 40 pieds, 6 pouces 5 lignes de façade rue Charbonnet et est irrégulier, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes de côté opposé au terrain 8 qui lui est contigu et a 61 pieds 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le terrain 10 a 31 pieds 6 pouces 5 lignes de façade rue Jaudon, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne opposée au terrain 11, et a 39 pieds 7 pouces 4 lignes à la ligne arrière. Le terrain 17 est une île au plan de Edgar Pilié, voyer, sous la date du 3 février 1888, et expose à la Bourse des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

Les actes de ventes parlevant Octave de Armas, notaire, sont aux frais des acquéreurs.

25 fév—25 —mars 3 10 17 24 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, vins, liqueurs, comptoirs, installations, etc.

Edward J. Saal vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,549—En vertu d'un ordre de vente daté du 9 mars 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, par voie d'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, le MERCREDI, 21 mars 1888, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 249 et 251 rue North Peydras.

Un grand assortiment de groceries fines et pour familles, vins, whiskies, liqueurs comptoirs, installations, balances, diverses, etc., d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Aussi, un wagon de groceries.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Et Syndic provisoire dans l'affaire ci-dessus.
10 mars—10 14 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 22,914—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en ce Etat, formant une partie de l'Ilet-bané par les rues St-David, Edmond, Gravier et Green et Ste-Claire, designé par le No 96 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1851 et déposé comme plan No 64 dans les archives des plans de A. Chapelly, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan certifié par un acte de vente de John Kruttschnidt à Charles H. Shute, passé parlevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure quarante neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de cent quarante huit pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Green et forme l'encoignure.

Saisie faite par le défendeur de Charles D. Stuntvant par acte parlevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.

Sale sans affaire ci-dessous.

Conditions—Cette crière étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur payant ce qu'il aura rapporté, à moins de 10 pour cent de crédit. L'acquéreur fournissant un bon avec cautionnement solvable, portant intérêt au taux de 8 0[0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfaitement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payera comptant les frais d'impressions, du sheriff, du greffier, etc., soit environ cent cinquante piastres; et de plus, les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur la dite propriété, s'élevant à environ deux cent dix piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er mars—1 8 15 17

Travaux de Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING.
FLEURISTE.
279 RUE DECATUR 279
21 avril—1 an Près le Marché French

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés -- Magasins et maisons de résidence,

—DANS LE—

SECOND DISTRICT.

Succession de Charles Stiegler et femme.

Magasin payant et résidence, au coin des rues Orléans et Marais.

Joli cottage double Nos. 217 et 217 1/2, rue St. Pierre, entre Marais et Villeré.

Cottage double Nos. 168 et 168 1/2 rue Johnson, entre Ste. Anne et Dumaine.

Cottage confortable pour résidence, coin Johnson et Ste. Anne.

Cottage double pour residence, coin Prieur et Ste. Anne.

Maison à double corps de logis, Nos. 369 et 369 1/2 rue Ste. Anne, entre Prieur et Johnson.

Cottage à double corps de logis, Nos. 143 et 143 1/2 rue Prieur, entre Dumaine et Ste. Anne.

Deux cottages doubles presque neuf, Nos 375 et 375 1/2, 379 et 379 1/2, rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

Joli cottage simple à un étage, No 377 rue Ste Anne, entre Prieur et Johnson.

Deux jolies maisons doubles, Nos 383 et 383 1/2, 381 et 381 1/2 rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, — Albert Brignoni, encanteur.—Bureau: 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, (succession de Charles Stiegler et d'Amelia Stiegler, née Ripp, numéros 21,787 et 21,788 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans) il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial allée, dans le premier district de cette ville, en vertu de deux ordres différents rendus et signés, le 30 janvier 1888, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "D" dans l'affaire de la succession de Mme Amelia Stiegler, née Ripp, femme décédée dudit Charles Stiegler, No 19,569 du docket de ladite cour, les propriétés ci-après décrites et au condit ons suivantes, savoir:

1° **Un lot de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Lafond, dans le second district de cette ville, au coin des rues Marais et Villere, mesurant 32 pieds de façade sur la rue Marais et 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de A. de Armas, géomètre, en date du 4 février 1888, et déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de E. Curet, d'après un acte dated le 15 mai 1884 parlevant John R. Legier, notaire. Enregistré au Bureau des Aliénations livre 121, folio 221.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage et recouvert en ardoises, retiré de la rue, contenant six chambres, cuisine, galerie devant, deux bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, etc.; la façade est payée en briques avec plates-bandes de fleurs; le cottage est connu par les numéros municipaux 375 et 375 1/2 rue Ste-Anne et rapporte un loyer mensuel de $24.

2° **Un lot ou portion de terre** et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le numéro un sur une esquisse attachée à un acte de vente par M. Carwin à E. Vallée, passé devant J. Bend rnagel, nota re, le 1 mai 1880, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 379 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "I", sur un plan certifié par A. de Armas, sous voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de la veuve E. Vallée, d'après un acte passé le 8 de mai 1885, parlevant John R. Legier, notaire, enregistré dans le bureau des aliénations, livre 122, folio 138.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, 6 chambres, cuisines, 2 bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, cour pavée, plate-bandes pour fleurs, etc., et connu par les Nos municipaux 379 et 379 1/2 rue Ste-Anne, occupé par de bons locataires payant $24 par mois.

3° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine et Johnson, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 377 rue Ste. Anne, et est désigné par la lettre "H" sur un plan certifié par A. de Armas, sous voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure d'après ledit plan certifié, 30 pieds 2 pouces de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de Mme Marie E. St. Armand, d'après un acte de vente de John R. Legier, notaire, le 8 avril 1886. Enregistré au Bureau des aliénations livre 123, folio 867.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois à un étage retiré de la rue, 4 chambres, cuisine, cabinet, corridor sur le côté, galerie devant, hangar pour le bois, hangar, façade payée en briques et cour de côté ayant des plate bandes de verdure et de fleurs, etc. Loyer $16 par mois.

11° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, qui est désigné par le No 2, sur un plan dressé par L. Burgi, voyer, daté le 10 juin 1886, et déposé au bureau de Théo. Turcaud, et notaire en cette ville.

Lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 383 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "E" sur un plan certifié par A. de Armas, sous voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire public, lequel lot ou portion de terre mesure d'après le dit plan certifié, 32 pieds et 4 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt de Mme Marie E. St. Armand, d'après un acte de vente de John R. Legier, notaire, le 8 avril 1886. Enregistré au Bureau des aliénations livre 123, folio 867.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, 4 chambres, cuisine, cabinet, corridor sur le côté, galerie devant, hangar pour le bois, façade payée en briques et cour de côté ayant des plate bandes de verdure et de fleurs, etc. Loyer $16 par mois.

Succession de Charles A. Miltenberger.

No 23,122—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B"

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 22 mars 1888, à 11 heures A. M., à la résidence coin St Charles et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1888, il sera vendu à l'encan tout le contenu de la dite résidence.

Conditions—Comptant.

10 mars—10, 17, 22 mars.

Résidence élégante et terrains spacieux.

Coin de l'Avenue St Charles et de la rue Troisième.

Lots de valeur rue Carondelet, entre les rues Deuxième et Troisième.

Terrain désirable rue Troisième, près de la rue St Charles.

Succession de Charles A. Miltenberger.

No 23,122—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B"

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet, le SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", date le 21 janvier 1888, Dossier No 20,826, pour compte de la succession de Charles Grant, décédé, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Clio et Remparts.

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Gravier, Gaiennie et Bons Enfants, South Rampart et Dryades; désignés par les Nos 27 et 28 qui sont contigus l'un à l'autre et mesurant ensemble 61 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, plus ou moins.

Les améliorations comprennent des maisons en bois jumelles séparées et divisées entre elles par une barrière, dont l'une, cottage double à un étage avec mansarde fait face au Chemin du Bayou et rapporte quatre cents piastres par mois; elle a manger, une cuisine, une galerie dans le fond, un hangar à bois, etc., comme par le numéro municipal 361 rue Clio.

L'autre maison, un cottage simple à un étage, fait face au Chemin du Bayou et a deux chambres, une cuisine, galerie, hangars, une grande citerne dont l'usage est commun, des trottoirs à gez partout et est connue par le numéro municipal 363 ou 365 Chemin du Bayou et 316 rue de l'Esplanade.

Conditions—Un tiers ou plus au gré de l'acquéreur, comptant, le solde en deux ans, en deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, le privilège de vendeur, toutes les ventes sont faites sous garantie, et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente parlevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, en y comprenant les taxes d'Etat et de ville pour 1888.

13 mars—13, 17, 18, 22, 23 23 mars.

Succession de T. L. Cheevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,456—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dits délais et conformément aux Comptes Publics, possession ayant pris de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

Percepteur de tax ad Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.

Percepteur de taxes d'Etat, district inférieur, No 203 rue Canal.

VENTES A L'ENCAN

PAR BRIGNONI & BLAKELEY,

et 143 1/2 rue Prieur, payant $16 par mois de loyer.

8° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le No 3, d'après un plan par L. Burgi, voyer, daté le 10 février 1851, déposé au bureau de A. Duvalzel, notaire, sous le titre du No 43 de son livre de plan, lequel terrain a été subdivisé par feu Charles Stiegler, et porte le numéro municipal 375 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "I" sur un plan certifié par A. de Armas, sous-voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de E. Curet, d'après un acte dated le 15 mai 1884 parlevant John R. Legier, notaire. Enregistré au Bureau des Aliénation livre 121, folio 221.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage et recouvert en ardoises, retiré de la rue, contenant six chambres, cuisine, galerie devant, deux bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, etc.; la façade est payée en briques avec plates-bandes de fleurs; le cottage est connu par les numéros municipaux 375 et 375 1/2 rue Ste-Anne et rapporte un loyer mensuel de $24.

9° **Un lot ou portion de terre** et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Johnson, désigné par le numéro un sur une esquisse attachée à un acte de vente par M. Carwin à E. Vallée, passé devant J. Bend rnagel, nota re, le 1 mai 1880, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 379 rue Ste-Anne, et est désigné par la lettre "I", sur un plan certifié par A. de Armas, sous voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure, d'après le dit plan certifié, 30 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de la veuve E. Vallée, d'après un acte passé le 8 de mai 1885, parlevant John R. Legier, notaire, enregistré dans le bureau des aliénations, livre 122, folio 138.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, 6 chambres, cuisines, 2 bonnes citernes, hangars pour le bois et pour laver, lieux d'aisance, cour pavée, plate-bandes pour fleurs, etc., et connu par les Nos municipaux 379 et 379 1/2 rue Ste-Anne, occupé par de bons locataires payant $24 par mois.

10° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine et Johnson, lequel lot ou portion de terre a été subdivisé par feu Charles Stiegler et porte le numéro municipal 377 rue Ste. Anne, et est désigné par la lettre "H" sur un plan certifié par A. de Armas, sous voyer, daté le 4 février 1888, déposé au bureau de John R. Legier, notaire, lequel lot ou portion de terre mesure d'après ledit plan certifié, 30 pieds 2 pouces de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de Mme Marie E. St. Armand, d'après un acte de vente de John R. Legier, notaire, le 8 avril 1886. Enregistré au Bureau des aliénations livre 123, folio 867.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à un étage retiré de la rue, 4 chambres, cuisine